



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE**  
**Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement**  
**Bureau de l'Utilité Publique, de la Concertation et de l'Environnement**

---

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**sur le territoire de la commune de MARSEILLE**

En application du Code de l'Urbanisme, du code de l'Expropriation, et en exécution de l'arrêté n°2019-51 du **15 OCT. 2019** du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, il sera procédé, sur le territoire de la commune de Marseille, et en mairie de centre-ville – Direction Générale Adjointe de l'Urbanisme, du Foncier et du Patrimoine (DGAUFP) – 40 rue Fauchier 13233 Marseille cedex 20 – au profit de la SOLEAM, à l'ouverture d'une enquête préalable à l'utilité publique, en vue de la réalisation des travaux de restauration immobilière portant sur quarante-sept immeubles au sein du périmètre d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain multi sites Grand Centre-Ville Marseille (3<sup>e</sup> phase).

A été désigné en qualité de commissaire enquêteur chargé de conduire l'enquête considérée, par le Président du Tribunal Administratif de Marseille: Monsieur Marc MILLAUD, Directeur SA HLM, retraité.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés **pendant 18 jours consécutifs, du mardi 03 décembre 2019 au vendredi 20 décembre 2019 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur l'utilité publique de cette opération, sur ledit registre, aux lieu, jours et heures suivants: **Mairie de Marseille – Direction Générale Adjointe de l'Urbanisme, du Foncier et du Patrimoine** (siège de l'enquête), 40, Rue Fauchier, 13233 Marseille Cedex 20, **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45**.

Par ailleurs, les observations du public pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie précitée, siège de l'enquête, lequel les annexera au registre d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur, se tiendra personnellement à cet effet au lieu précité, **mairie de Marseille – Direction Générale Adjointe de l'Urbanisme, du Foncier et du Patrimoine**, aux jours et heures suivants:

- le mercredi 04 décembre 2019 de 13h45 à 16h45
- le lundi 09 décembre 2019 de 13h45 à 16h45
- le mercredi 11 décembre 2019 de 9H00 à 12H00
- le mardi 17 décembre 2019 de 13h45 à 16h45
- le vendredi 20 décembre 2019 de 13h45 à 16h45

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur relatifs à l'utilité publique de l'opération projetée, seront à l'issue de l'enquête tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, en Mairie de Marseille (DGAUFP), ainsi qu'à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute personne physique ou morale concernée peut demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur conformément aux dispositions de l'article R112-24 du code de l'Expropriation.

Pourront être également consultés à la Préfecture, jusqu'à l'achèvement de la procédure, outre les conclusions du commissaire enquêteur, le dossier d'enquête, les documents ou observations déposés au cours de l'enquête publique et les réponses du maître d'ouvrage à ses observations.

Les adresses des services intéressés, auprès desquels le public peut notamment solliciter des informations, sont les suivantes:

– **La SOLEAM (Responsable du Projet)**

Le Louvre et Paix – 49 La Canebière – CS80024 – 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04 88 91 91 91- Site Internet: [www.soleam.net](http://www.soleam.net)

– **Mairie de Marseille (Siège de l'enquête)**

**Direction Générale Adjointe de l'Urbanisme, du Foncier et du Patrimoine (DGAUFP)**

40 Rue Fauchier – 13233 Marseille Cedex 20. Tél: 04 91 55 22 00 – Site Internet: [www.marseille.fr](http://www.marseille.fr)

– **Préfecture des Bouches-du-Rhône**

Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement  
Bureau de l'Utilité Publique, de la Concertation et de l'Environnement  
Bd Paul Peytral – 13282 Marseille Cedex 20  
Tél: 04.84.35.40.00 – Site Internet: [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)

Marseille, le **15 OCT. 2019**

**Pour le Préfet**

Pour le Préfet,  
le directeur adjoint

David LAMBERT